

AVEC TVB

- Agissez durablement sur la 1^{ère} richesse de l'entreprise : les salariés
- Bénéficiez d'actions de prévention clé en main déjà financées
- Donnez de la visibilité et de la valeur perçue au contrat Prévoyance
- Instaurez une relation continue avec les salariés et les représentants du personnel sur la prévention



transportezvousbien.fr



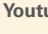


TRANSPORTEZ-VOUS BIEN

LE PROGRAMME DE PRÉVENTION SANTÉ DES SALARIÉS NON-CADRES DU TRANSPORT

Avec TVB, agir sur la santé et la qualité de vie au travail.



 Site : transportezvousbien.fr
 Facebook : page Transportez-Vous Bien
 Youtube : chaîne Carcept Prev
Une question sur une action de prévention ? 09 70 824 825

Carcept Prévoyance, agissant sous la marque Carcept Prev, en qualité de gestionnaire du fonds dédié au haut degré de solidarité institué par l'article 14 de l'Accord-cadre du 20 avril 2016 pour un nouveau modèle de protection sociale des salariés relevant des professions des transports et des activités du déchet et l'accord collectif du 28 mars 2022 portant création d'un régime de prévoyance dans les entreprises exerçant des activités de transport sanitaire.



AMÉLIORER LA SANTÉ ET LA QVT

Un cadre conventionnel

Les **partenaires sociaux** des branches du Transport routier ont conclu le 20 avril 2016 un **accord modernisant la protection sociale** des salariés. C'est ainsi que depuis le 1^{er} Janvier 2017, **tous les salariés non-cadres** des entreprises visées par cet accord bénéficient d'un **compte personnel de prévoyance (CPP)** fonctionnant par points : des **points d'activité** acquis tout au long de la carrière professionnelle et des **points de solidarité** acquis en réalisant des actions de prévention. À ce régime, est adossé un **Haut Degré de Solidarité (HDS)**, qui vient financer au travers d'un fond dédié le programme TVB. Par l'accord-cadre du 28 mars 2022, les salariés non-cadres du transport sanitaire sont éligibles au programme TVB depuis le 1^{er} juillet 2022.

La **CARCEPT-Prévoyance** a été retenue par les partenaires sociaux comme **gestionnaire unique du HDS** pour l'ensemble des salariés des entreprises relevant du périmètre de l'accord (cf article 14).

1/3

DES SALARIÉS A PLUS DE 50 ANS

90%

DES SALARIÉS INTÉRESSÉS PAR LA MISE EN PLACE D'ACTIIONS DE PRÉVENTION⁽²⁾

x2,5

TAUX AT/MP PAR RAPPORT AUX AUTRES SECTEURS⁽³⁾

95%

DES MALADIES PROFESSIONNELLES RECONNUES SONT DES TMS⁽³⁾

SECTEURS CONCERNÉS PAR CETTE OBLIGATION CONVENTIONNELLE

Transports routiers de fret interurbains	4941A
Transports routiers de fret de proximité	4941B
Location de camions avec chauffeur	4941C
Location et location-bail de camions	7712Z
Messagerie, fret express	5229A
Affrètement et organisation des transports ⁽¹⁾	5229B
Transports routiers réguliers de voyageurs	4939A
Autres transports routiers de voyageurs	4939B
Déménagement	4942Z
Activités de sécurité privée	8010Z
Ferroviaire interurbain de voyageurs	4910Z
Transports ferroviaires de fret	4920Z
Transport urbains et suburbains de voyageurs	4931Z
Ambulances	8690A

GAGNANT SUR TOUTE LA LIGNE AVEC TVB !

Sommeil, nutrition, santé cardiovasculaire, stress, gestes et postures, addictions...Transportez-Vous Bien propose de **nombreuses actions de prévention** en lien avec les enjeux de santé de la profession.

En réalisant les actions de prévention du programme, les salariés prennent soin de leur santé et cumulent des points de solidarité qu'ils pourront convertir en **services d'accompagnement** en cas de coup dur (arrêt de travail supérieur à 6 mois, affection longue durée, invalidité, inaptitude à la conduite, situation d'aidant de leur conjoint ou enfant...).

EXEMPLES D'ACTIIONS À LA MAIN DES SALARIÉS

- **Auto-évaluations**
- **Coaching téléphonique/ visio avec des professionnels de santé**
- **Consultation de prévention de 45 minutes chez un médecin formé aux enjeux de santé du Transport**

LE PROGRAMME TRANSPORTEZ-VOUS BIEN

S'INVITE AUSSI EN ENTREPRISE

Des actions de prévention au sein des entreprises :

- **Les Rendez-vous de prévention** réalisés par des experts et professionnels de santé
- **Les formations prévention** en présentiel (gestes et postures, addictologie et hygiène de vie, gestion du stress...)
- **Stand d'information** sur le programme TVB



Pour + d'infos, contactez votre correspondant Carcept Prev ou prevention@carcept-prev.fr

(1) Les entreprises relevant du code NACE 52.29B disposent d'une faculté d'adhésion non contraignante.

(2) Baromètre Transportez-Vous Bien 2020

(3) Source : Assurance Maladie Risques professionnels